

MINIMA ARTISTES MUSIENS

CONVENTION COLLECTIVE CHANSON, VARIETES, JAZZ, MUSIQUES ACTUELLES - ANNEXE VI

PRODUCTION/CREATION - EXPLOITATION - DEPLACEMENTS - TOURNEES

1er juillet 2012	1er juillet 2012	1er juillet 2012	1er juillet 2012
1 à 7	8 à 15	16 à 24	Salaires
représentations par mois	représentations par mois	représentations par mois	mensuel

Salles avoisinant 200
places ou premières
parties de spectacle

98,84 €	86,00 €	74,81 €	1 586,75 €
---------	---------	---------	------------

Autres salles

148,00 €	130,09 €	114,47 €	2 519,76 €
----------	----------	----------	------------

Comédies musicales -
Orchestre
supérieur à 10 musiciens

Pour un engagement
inférieur à un mois

110,25 €	110,25 €	110,25 €	
----------	----------	----------	--

Pour un engagement
supérieur à un mois

			2 199,90 €
--	--	--	------------

Afin d'éviter les effets de seuil négatifs pouvant être générés par les tarifs de chaque colonne (à l'exception de la colonne mensuelle), un artiste-interprète ne pourra percevoir un salaire global minimum inférieur ou égal à la rémunération globale maximum prévue par la colonne qui précède. Par exemple, 16 représentations ne pourront pas donner lieu à une rémunération globale inférieure ou égale à 15 représentations.